

# Recenser les possibilités de collaboration en vue de réduire les risques nucléaires actuels



## UNIDIR NUCLEAR DIALOGUE SERIES

### Conclusions du dialogue de L'UNIDIR

En juillet 2020, l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) a initié un dialogue informel sur le désarmement nucléaire, la dissuasion nucléaire et la maîtrise des armes stratégiques. Le présent document détaille les principales propositions, conclusions et recommandations formulée dans ce cadre. Certains éléments ne sont pas nouveaux, mais revêtent une importance accrue à la lumière du dialogue de l'UNIDIR, tandis que d'autres points sont inédits. Le contenu du présent document propose une approche favorisant la réflexion sur l'état actuel de la question nucléaire

et visant à relancer les habitudes de coopération mondiale nécessaires pour y apporter une réponse efficace. Toutes les mesures présentées dans le présent document ne pourront pas être mises en œuvre en même temps, et l'avis des lecteurs comme celui des participants au dialogue peut diverger quant à la hiérarchisation des priorités. Mis ensemble, les points du présent document proposent une vision prometteuse et pourraient devenir les éléments constitutifs d'un programme de collaboration mondiale renforcée visant à réduire les risques nucléaires actuels.

### L'IMPORTANCE D'UNE ACTION CONCERTÉE MENÉE PAR UN GRAND NOMBRE D'ÉTATS

#### Pourquoi?

Trois grands défis nucléaires actuels étaient au centre du dialogue de l'UNIDIR, à savoir la consolidation du non-recours aux armes nucléaires, la révision du cadre de maîtrise des armes stratégiques, à la fois pour réduire les risques liés à la politique de dissuasion nucléaire et pour favoriser le désarmement nucléaire, et la relance de la poursuite du désarmement nucléaire. Il est essentiel de donner lieu à une action concertée entre les États, tant au niveau mondial que dans certaines régions en particulier, pour relever ces défis et, ce faisant,

réduire la menace nucléaire croissante d'aujourd'hui. L'importance de la coopération est d'autant plus grande qu'aucun État n'est en mesure de relever ces défis à lui seul. En outre, si la majeure partie des responsabilités pèsent sur les États dotés de l'arme nucléaire, elles ne leur incombent pas exclusivement. Malgré les désaccords importants entre les responsables et les experts de la politique nucléaire, il existe également de nombreux intérêts et perspectives communs, notamment dans le domaine de la réduction des graves dangers nucléaires actuels.

#### Quelles actions entreprendre?

La mise en place d'une action concertée exige une reconnaissance mutuelle du fait qu'il est impossible de classer les États et les personnalités dans des catégories ou des « camps » bien définis (par exemple, ceux qui dissuadent ou ceux qui désarment); toutes les parties prenantes doivent éviter l'écueil de la simplification excessive et de la minimisation des opinions d'autrui.

En reconnaissant que l'éthique et le sens moral ne sont pas l'apanage d'une seule partie, la croyance en l'exigence morale de poursuivre le désarmement nucléaire s'opposant à la conviction selon laquelle la politique de dissuasion nucléaire demeure nécessaire dans certains cas, il deviendra possible d'approfondir la collaboration.

Il convient également de redoubler d'efforts pour tenter de surmonter les différences entre les États ainsi qu'entre les fonctionnaires et les experts au niveau national.

Dans leur quête d'une action concertée, les États devraient s'appuyer sur l'architecture existante en matière de maîtrise des armes et de désarmement, sans toutefois s'y limiter. Les moyens de réaliser cet objectif sont détaillés dans le présent document.

La poursuite d'une action concertée visant à réduire les risques nucléaires supposera d'élaborer un programme global définissant un ensemble de priorités parmi les nombreuses mesures énoncées dans le présent document, de manière à atténuer les dangers croissants les plus immédiats, à tirer parti des nouvelles possibilités et à pérenniser les progrès réalisés.

## CONSOLIDER LE NON-RECOURS AUX ARMES NUCLÉAIRES

### Pourquoi?

Le tabou nucléaire est de plus en plus menacé. Compte tenu de l'érosion du contexte géopolitique et sécuritaire et du fait que certains États ont réévalué la possibilité de faire un usage limité des armes nucléaires et d'en gérer les conséquences, la menace d'un recours aux armes nucléaires n'avait plus été aussi grande depuis plusieurs décennies. La complexité accrue et l'incidence incertaine sur les pratiques traditionnelles de dissuasion nucléaire des déploiements de nouvelles technologies militaires (allant de dispositifs de défense antimissiles plus avancés à des

systèmes de frappe de précision conventionnels), de même que l'intensification de la concurrence militaire dans les domaines de l'espace et du cyberspace, augmentent considérablement le risque d'une rupture de la politique de dissuasion nucléaire dans le cadre d'un conflit conventionnel. Bien que l'accent soit à nouveau mis sur les dangers de la concurrence interétatique, il est également essentiel de porter une attention soutenue aux dangers que présentent l'acquisition et l'utilisation d'un engin nucléaire par des acteurs non étatiques.

### Quelles actions entreprendre?

Les présidents Biden et Poutine (et, plus tard, les présidents Poutine et Xi) ayant réaffirmé en juin 2021 l'importance du principe Reagan-Gorbatchev selon lequel une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit jamais être menée, tous les États dotés d'armes nucléaires sont invités à faire des déclarations comparables. Dans ce contexte et pour contribuer à renforcer la norme prescrivant la non-utilisation d'armes nucléaires, les cinq États dotés d'armes nucléaires reconnus par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et les États non dotés d'armes nucléaires pourraient faire une déclaration multilatérale lors de la 10<sup>e</sup> conférence d'examen. En cas de nouveau report de cette dernière, les États dotés d'armes nucléaires pourraient s'exprimer de leur propre initiative dans le cadre du Processus P5.

La Fédération de Russie, les États-Unis d'Amérique et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) devraient dresser la liste des mesures qu'ils seraient susceptibles de prendre conjointement pour mettre en œuvre l'engagement mentionné ci-dessus, en coordonnant les adaptations nécessaires pour se conformer aux doctrines et plans actuels. À cette fin, ils doivent renforcer leur dialogue bilatéral (y compris les échanges entre responsables militaires). Ces acteurs devraient également examiner les moyens de réduire les risques d'escalade involontaire et, à terme, de rupture accidentelle de la politique de dissuasion nucléaire dus à des erreurs d'interprétation ou d'appréciation ou à des imprudences.

La Chine et les États-Unis devraient également recenser des mesures analogues. À cette fin, ces deux États devraient entamer un dialogue bilatéral officiel et semi-officiel, notamment en vue de réduire les risques d'une rupture involontaire de la politique de dissuasion nucléaire. Ils devraient également étudier l'intérêt éventuel d'un engagement bilatéral à ne pas être les premiers à mener des attaques stratégiques, en définissant une norme intitulée « pas de premières attaques stratégiques » (comprenant le non-recours aux armes nucléaires, mais aussi à d'autres capacités stratégiques).

À la lumière du principe Reagan-Gorbatchev, les autres États dotés d'armes nucléaires devraient évaluer dans quelle mesure ils pourraient contribuer à l'adaptation aux doctrines actuelles, à la planification et à la préparation à un éventuel usage restreint des armes nucléaires.

Les États dotés de l'arme nucléaire devraient indiquer clairement, par d'autres moyens, qu'ils s'engagent en faveur d'une politique de retenue en matière d'armes nucléaires, y compris en n'insistant pas sur le rôle des armes nucléaires dans leurs doctrines de sécurité et leur rhétorique politique, en évitant de proférer des menaces nucléaires, en veillant à ce que leur ciblage nucléaire tienne compte des principes du droit international humanitaire et en réaffirmant que le recours aux armes nucléaires ne serait envisagé que dans les circonstances les plus extrêmes.

Les États dotés d'armes nucléaires devraient faire part de leur intention d'étudier, y compris dans le cadre de consultations avec leurs alliés, les conditions dans lesquelles ils pourraient s'engager de manière crédible à garantir que leur arsenal nucléaire a pour seul objectif de dissuader le recours à d'autres armes nucléaires, en attendant leur élimination définitive.

Dans le cadre de leurs discussions sur la réduction du risque nucléaire, les cinq États dotés d'armes nucléaires reconnus par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (appelés « P5 ») devraient convenir d'une série de mesures spécifiques de réduction des risques qu'ils appliqueraient immédiatement (en renonçant par exemple à utiliser des cyber sondes ou à mener des attaques contre des systèmes de commande et de contrôle nucléaires) et les annoncer publiquement.

Qu'ils soient parties ou non au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, les États dotés d'armes nucléaires devraient lancer un dialogue relatif aux armes nucléaires axé sur la réduction des risques ainsi que sur leurs responsabilités partagées.

## Quelles actions entreprendre ?

Les partisans et les détracteurs du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires devraient exprimer leur soutien aux objectifs dudit Traité, à savoir réduire le rôle des armes nucléaires, prévenir les catastrophes nucléaires et parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires.

Tous les États devraient faire preuve de retenue dans les domaines politique et militaire, y compris en s'engageant à ne pas recourir à la force pour faire valoir des revendications territoriales ou provoquer un changement de régime, et s'employer à réduire conjointement le risque de conflit conventionnel, qui reste la voie la plus probable vers une confrontation nucléaire.

Tous les États devraient poursuivre et renforcer leur coopération visant à empêcher qu'un acteur non étatique utilise une arme nucléaire ou un engin nucléaire improvisé, y compris en appliquant des mesures efficaces de protection de la sécurité physique des stocks de matières fissiles à usage militaire ou civil, en appliquant la résolution 1540 des Nations Unies et en veillant au contrôle des armes nucléaires.

## RÉVISER LE CADRE DE MAÎTRISE DES ARMES STRATÉGIQUES POUR LE XXI<sup>E</sup> SIÈCLE

### Pourquoi ?

La maîtrise des armes stratégiques peut renforcer la sécurité nationale, régionale et mondiale en réduisant les risques de dépendance à l'égard de la dissuasion nucléaire et de la concurrence stratégique. Les processus de maîtrise des armements ont également le potentiel de renforcer la compréhension mutuelle. Toutefois, le cadre de maîtrise des armes stratégiques doit être remanié pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Il convient de l'adapter pour l'appliquer dans un contexte plus large que celui de la relation bilatérale entre la Russie et les États-Unis. Il y a par ailleurs lieu de l'étendre afin de tenir compte de l'ensemble des capacités préoccupantes qui ont de plus en plus d'incidence sur les armes nucléaires, y compris les systèmes avancés de défense antimissile, les systèmes de frappe de précision conventionnels, les capacités cybernétiques spatiales défensives et offensives et l'intelligence artificielle. La révision du cadre de maîtrise des

armes stratégiques doit également tirer parti d'une boîte à outils plus complète en matière de maîtrise des armements afin de refléter les asymétries stratégiques et les différences de point de vue entre les États. Le cas échéant, ces processus doivent intégrer en tant qu'acteurs à part entière les États non dotés d'armes nucléaires qui possèdent ou déploient des capacités susceptibles d'avoir une incidence sur les crises et les conflits entre États dotés d'armes nucléaires. Les alliés des États dotés d'armes nucléaires qui seraient concernés par les initiatives futures en matière de maîtrise des armements doivent également être associés à ces travaux. En outre, la concurrence qui oppose les États dotés d'armes nucléaires dans divers domaines risquant de faire échouer la stratégie de dissuasion nucléaire, la maîtrise des armements devrait viser à limiter les comportements dangereux ainsi qu'à restreindre le nombre d'armes nucléaires et les déploiements et capacités connexes.

## Quelles actions entreprendre ?

Se fondant sur leur décision de janvier 2021 de prolonger de cinq ans le nouvel accord START et les nouveaux pourparlers sur la stabilité stratégique entamés en juillet 2021, la Fédération de Russie et les États-Unis devraient poursuivre et intensifier leur dialogue afin de comprendre et d'aborder l'ensemble des préoccupations stratégiques de chaque partie. Ils devraient s'efforcer de parvenir à un accord sur les futures mesures de maîtrise des armements afin de réduire les

pressions concurrentielles, de renforcer la stabilité de leurs relations stratégiques, d'évaluer conjointement les effets sur la stabilité non seulement des capacités existantes, mais aussi des nouvelles technologies militaires et des activités lancées dans des domaines autres que le nucléaire (ainsi que les options permettant d'atténuer ces effets) et, enfin, de réduire, plafonner ou limiter d'une autre manière les capacités.

## Quelles actions entreprendre ?

---

La Chine et les États-Unis devraient entamer un dialogue stratégique afin de clarifier leurs perspectives et préoccupations stratégiques respectives et, éventuellement, de dégager des intérêts communs. Dans un premier temps, le dialogue pourrait se concentrer de manière productive sur leurs points de vue relatifs à la stabilité stratégique et aux exigences connexes, ainsi que sur la manière de dissiper les incertitudes concernant les intentions et les programmes de l'autre partie. Au fil du temps, il pourrait devenir envisageable de lancer un programme plus ambitieux, axé sur la définition d'une action concertée qui atténuerait les pressions concurrentielles et de mesures visant à réduire, plafonner ou limiter d'une autre manière les capacités préoccupantes.

---

Tout en poursuivant ces échanges bilatéraux, il convient de faire progresser les discussions plus inclusives aux niveaux trilatéral, régional et multilatéral, que ce soit au sein des forums existants ou, éventuellement, dans le cadre de nouveaux instruments.

---

L'adoption des mesures en faveur de la retenue dans le domaine nucléaire énoncés ci-dessus, en particulier la retenue dont devraient faire preuve les hauts dirigeants des États dotés d'armes nucléaires lorsqu'ils évoquent le rôle, l'importance et les avantages des armes nucléaires, peut contribuer à donner lieu à un climat politique plus propice à l'étude de nouvelles initiatives en matière de maîtrise des armements et ce, tant au niveau national qu'international.

---

Tous les États dotés d'armes nucléaires devraient maintenir le moratoire sur les essais nucléaires (tout en s'efforçant de faire entrer en vigueur le traité d'interdiction complète des essais nucléaires).

---

Il convient d'intensifier les échanges sur la réduction des risques régionaux et la maîtrise des armements en Europe, y compris en favorisant le dialogue entre les armées des États membres de l'OTAN, dont les États-Unis, et de la Russie et en menant des efforts visant à redynamiser les forums intra-européens consacrés à la sécurité.

---

En Asie du Nord-Est, la Chine, la République populaire démocratique de Corée, le Japon, la République de Corée, la Fédération de Russie et les États-Unis devraient relancer les pourparlers à six, à la fois pour faire face aux dangers nucléaires dans la péninsule coréenne et comme forum permettant d'entamer une conversation plus large sur les questions de sécurité concernant ces pays.

---

Un dialogue entre l'Inde et le Pakistan, d'une part, et des échanges entre la Chine, l'Inde et le Pakistan, d'autre part, devraient viser à examiner les possibilités de faire progresser les efforts de renforcement de la confiance en Asie du Sud.

---

Les pays d'Asie du Sud-Est devraient renouveler leur collaboration avec les États dotés d'armes nucléaires afin de résoudre les différends liés aux protocoles (y compris les assurances négatives de sécurité) du Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est.

---

Les pays situés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région devraient tirer parti du nouveau processus des Nations Unies sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes de destruction massive pour œuvrer à la réalisation de cet objectif.

---

Les États devraient négocier un accord juridiquement contraignant sur les matières fissiles, ce qui constituerait une avancée tangible vers un monde exempt d'armes nucléaires, de préférence dans le cadre de négociations multilatérales au sein de la Conférence du désarmement.

---

Compte tenu de leurs capacités et de leurs atouts évidents ainsi que de l'importance de leur participation en vue de mener une véritable politique de retenue, les États non dotés d'armes nucléaires doivent participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des futurs accords de maîtrise des armements afin de réglementer les activités dans l'espace et dans le cyberspace et d'atténuer les risques inhérents aux nouvelles technologies militaires conventionnelles avancées (par exemple en réglementant les systèmes de frappe hypersoniques).

---

Les États dotés d'armes nucléaires devraient tirer parti du rôle de la maîtrise des armes stratégiques non seulement pour stabiliser les relations fondées sur la dissuasion, mais aussi pour stimuler les progrès futurs en matière de désarmement, y compris en adoptant délibérément des mesures de maîtrise des armements visant à réduire la dépendance à l'égard des armes nucléaires grâce à des changements de doctrine, de position et de politique qui contribuent à mettre en place les éléments constitutifs du désarmement nucléaire.

---

## REDYNAMISER LA POURSUITE DU DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE

### Pourquoi ?

La quasi-totalité des nations du monde ont approuvé à plusieurs reprises l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires. Leurs motivations, qui sont multiples et ne s'excluent pas mutuellement, sont les suivantes : la reconnaissance des incertitudes et des risques d'échec inhérents à la politique de dissuasion nucléaire, y compris la possibilité, à terme, d'une catastrophe entraînée par l'utilisation d'armes nucléaires ; l'inquiétude quant aux conséquences du recours aux armes nucléaires sur la sécurité humaine ; et l'importance de poursuivre le désarmement nucléaire pour garantir l'efficacité et la légitimité du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui constitue la pierre angulaire des progrès réalisés à l'échelon mondial dans le domaine de la non-prolifération. À divers degrés, l'adhésion à l'objectif d'un

monde exempt d'armes nucléaires reflète aussi le fait que les États dotés de telles armes reconnaissent implicitement la situation difficile dans laquelle ils se trouvent. En effet, pour leur sécurité, ces pays dépendent en partie d'armes qui, si elles venaient à être utilisées dans une guerre nucléaire de grande ampleur, les détruiraient. Pour donner un nouvel élan à la poursuite du désarmement nucléaire, il conviendra de mener des actions en parallèle dans trois domaines interdépendants et faisant état de perspectives de réussite variables, à savoir : réduire la dépendance à l'égard des armes nucléaires ; renforcer l'attrait de l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires en réduisant les risques et les incertitudes connexes ; et transformer la réflexion sur l'opportunité, l'utilité, la légitimité et l'acceptabilité des armes nucléaires.

### Quelles actions entreprendre ?

La réduction de la dépendance suppose une action concertée, selon les modalités évoquées plus haut, de la part des États dotés de l'arme nucléaire, afin de revenir sur les changements de doctrine et de stratégie selon lesquels un recours limité aux armes nucléaires ne dégénérerait pas au point de provoquer des niveaux de destruction bien supérieurs à ceux des conflits qui ont précédé l'utilisation du nucléaire.

Les cinq États reconnus comme étant dotés d'armes nucléaires devraient s'efforcer de parvenir à un accord sur un code de conduite dans le domaine des armes nucléaires, y compris des principes et des engagements en faveur d'une politique de retenue ainsi qu'une volonté réaffirmée de poursuivre le désarmement nucléaire.

Les États devraient mener une action concertée en vue de réduire les risques et les incertitudes associées à l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires, y compris dans le cadre d'efforts internationaux visant à mettre en place les fondements des procédures de vérification requises, de définir les modalités spécifiques d'un tel monde, notamment en précisant quelles activités sont autorisées ou non, de remédier aux affrontements politico-militaires conventionnels et de renforcer la confiance dans le respect des règles.

Tout en cherchant un consensus international sur les étapes à suivre vers un monde exempt d'armes nucléaires, tous les États devraient s'employer à prendre des mesures pragmatiques pour atteindre cet objectif, en évaluant systématiquement si chaque décision liée au nucléaire les rapproche ou les éloigne d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Tous les États devraient préconiser le dialogue pour surmonter les divergences persistantes qui menacent de paralyser les efforts en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires. Les mesures à prendre à cet égard comprennent le dialogue entre les différents États dotés de l'arme nucléaire, entre les États dotés de l'arme nucléaire et les États non dotés de l'arme nucléaire et entre les partisans et les détracteurs du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et sur les incertitudes, les risques et les questions éthiques et morales liées au recours à la politique de dissuasion nucléaire.

Afin de donner lieu à un débat éclairé, tous les États devraient déployer des efforts soutenus et renouvelés pour renforcer la sensibilisation, l'information et la participation du public ainsi que le dialogue avec celui-ci sur la dissuasion nucléaire et le désarmement.

Tous les États doivent faire en sorte de convier un public plus large et plus varié à ce débat.

Pour faire évoluer tant les mentalités que le désarmement nucléaire, les dirigeants, les responsables et le public des États dotés d'armes nucléaires, notamment, ne doivent pas seulement envisager la situation à travers un prisme national, mais aussi en tant que citoyens du monde, en particulier lorsqu'il s'agit d'examiner les dangers que présentent les armes nucléaires pour la sécurité de tous, les incertitudes relatives à la capacité de gérer durablement ces dangers et les risques liés à la dépendance à l'égard de la politique de dissuasion nucléaire par rapport aux risques propres à un monde exempt d'armes nucléaires.

## METTRE EN ŒUVRE DES MESURES VISANT RÉTABLIR LA CONFIANCE

### Pourquoi ?

L'application de mesures visant à rétablir la confiance adaptées à des axes de méfiance spécifiques – par exemple entre les cinq États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou entre d'autres protagonistes dotés de l'arme nucléaire – est un moyen essentiel de faire progresser la réponse à chacun des trois défis évoqués ci-dessus, à savoir : consolider le non-recours aux armes nucléaires ; réviser le cadre de maîtrise des armes stratégiques à la fois pour réduire les risques liés à la politique de dissuasion nucléaire et pour favoriser le désarmement nucléaire ; et redynamiser la pour-

suite du désarmement nucléaire. Ces mesures peuvent constituer la première étape d'une action concertée visant à rétablir des habitudes de coopération entre les différentes parties. Dans cette optique, les prochaines réunions bilatérales, multinationales et multilatérales (par exemple, les sommets des chefs d'État, la 10<sup>e</sup> conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou la première réunion des États parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires) devraient être considérées en partie comme des occasions de s'accorder sur ces mesures.

### Quelles actions entreprendre ?

L'annonce par la Russie et les États-Unis du lancement de négociations sur l'ensemble des questions de contrôle des armements qui les concernent et l'approbation au niveau présidentiel d'un dialogue stratégique renouvelé entre la Chine et les États-Unis pour apaiser les relations de plus en plus conflictuelles entre ces deux parties pourraient constituer les prémices d'un processus de concertation bilatérale.

La 10<sup>e</sup> conférence d'examen devrait également permettre de parvenir à un accord entre les différents États, qu'ils soient dotés ou non d'armes nucléaires, sur un ensemble restreint d'objectifs en matière de désarmement à réaliser d'ici à la conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui doit se tenir en 2025.

Tous les États devraient étudier d'éventuels mécanismes nouveaux et complémentaires et en tirer parti pour rétablir la confiance mutuelle, y compris en coopérant au sein du nouveau Groupe d'experts gouvernementaux des questions de vérification du désarmement nucléaire, dans le cadre du processus « Créer un environnement propice au désarmement nucléaire » et au sein d'un nouveau groupe de travail à composition non limitée des Nations Unies sur les questions de désarmement.

Les partisans et les détracteurs du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires devraient se concentrer sur leurs objectifs communs, qui consistent à éviter le recours aux armes nucléaires et à relancer les travaux en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires, tout en surmontant leurs différences pour progresser vers ces objectifs.

Il convient de saluer et d'appuyer le nouveau processus des Nations Unies sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes de destruction massive.

Dans le cadre des dialogues plus ciblés sur la maîtrise des armements proposés ci-dessus, les États concernés devraient s'attacher en priorité à prendre des mesures pratiques et réalisables susceptibles d'être mises en œuvre unilatéralement ou en parallèle pour rétablir la confiance.

Les participants au dialogue dont les noms figurent ci-dessous ont accepté de s'associer à la vision du présent document, à l'accent qu'il met sur l'urgence d'un dialogue et d'une collaboration renouvelés pour réduire les dangers nucléaires, et – sans nécessairement approuver toutes les recommandations proposées – à son programme global en faveur d'une action concertée. Ces personnalités expriment leur soutien à titre personnel, indépendamment de leurs affiliations professionnelles. Elles sont énumérées par nationalité uniquement afin de refléter toute l'ampleur du dialogue.

## PARTICIPANTS

**Nobumasa Akiyama**  
Japon

**Andrey Baklitskiy**  
Fédération de Russie

**Fan Jishe**  
Chine

**Karim Haggag**  
Égypte

**Rebecca Hersman**  
États-Unis d'Amérique

**Alexander Kmentt**  
Autriche

**Ulrich Kühn**  
Allemagne

**Patricia Lewis**  
Irlande

**Gaukhar Mukhatzhanova**  
Kazakhstan

**Marty Natalegawa**  
Indonésie

**Tanya Ogilvie-White**  
Nouvelle-Zélande

**George Perkovich**  
États-Unis d'Amérique

**Brad Roberts**  
États-Unis d'Amérique

**Sergey Rogov**  
Fédération de Russie

**Joan Rohlving**  
États-Unis d'Amérique

**Manpreet Sethi**  
Inde

**Rakesh Sood**  
Inde

**Kristin Ven Bruusgaard**  
Norvège

**Margot Wallström**  
Suède

**Tong Zhao**  
Chine

## CO-ORGANISATEURS

**John Borrie** Nouvelle-Zélande. **Lewis A. Dunn** États-Unis d'Amérique. **Renata Dwan** Irlande. **Robin Geiss** Allemagne. **James Revill** Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. **Wilfred Wan** États-Unis d'Amérique.

## À propos de l'UNIDIR

L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) est un institut autonome, financé par des contributions volontaires, au sein de l'Organisation des Nations Unies. L'UNIDIR est l'un des rares instituts politiques au monde à se concentrer sur le désarmement. Il génère des

connaissances et encourage le dialogue et l'action en matière de désarmement et de sécurité. Basé à Genève, l'UNIDIR aide la communauté internationale à développer les idées pratiques et innovantes nécessaires pour trouver des solutions aux problèmes de sécurité les plus graves.

[www.unidir.org](http://www.unidir.org)



@unidirgeneva



@UNIDIR



un\_disarmresearch

UNIDIR. 2021. Recenser les possibilités de collaboration en vue de réduire les risques nucléaires actuels.

Genève: UNIDIR, <https://doi.org/10.37559/WMD/21/DDAC/03>

© UNIDIR 2021. Création: [www.kathleenmorf.ch](http://www.kathleenmorf.ch) Illustration: © iStockphoto.com/Rodyka